

# Le Pays de Sancey-Belleherbe

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DÉCEMBRE 2022

N°3



	Actus	page 2
	Services à la personne	page 3
	Eau et Assainissement	pages 4-6
	Environnement	page 7
	Économie	page 7
	Bâtiments et Services techniques	page 8

	Mobilité & Nouvelles technologies	page 8
	Budget	page 9
	Tourisme	page 10
	Un p'tit peu d'Histoire	page 11

[www.payssancey-belleherbe.fr](http://www.payssancey-belleherbe.fr)

 **Comcom Pays de Sancey-Belleherbe**  
 **payssanceybelleherbe**



## ÉDITO DU PRÉSIDENT :

Depuis sa création, la Communauté de communes du Pays de Sancey Belleherbe s'est toujours adaptée à l'évolution des missions qui lui ont été confiées. De la gestion des déchets au développement économique en passant par le tourisme ou l'apport de services aux habitants, ces évolutions sont toujours réalisées dans un souci d'efficacité du service afin d'améliorer la qualité de vie sur notre territoire.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2022, la prise de compétence de l'eau et de l'assainissement par la CCPSB est en place. La ressource en eau est un enjeu majeur pour les années à venir. Le changement climatique, l'état des réseaux vieillissants, les aides publiques importantes et le renforcement des obligations réglementaires sont autant de raisons qui ont imposé cette prise de compétence, créant ainsi une approche collective et permettant une mutualisation des moyens.

Je souhaite adresser un mot particulier aux agents et aux élus qui s'investissent sans compter sur ces sujets depuis le début du mandat, dans le but de construire un territoire attractif et dans lequel il fait bon vivre.

Au fil de ce journal, vous découvrirez les dernières actions et réalisations de cette équipe.

Enfin, je tiens à vous souhaiter mes meilleurs vœux pour 2023, que cette année soit pleine de réussite et d'espérance pour tous vos projets à venir.

Christian Brand



## LA CCPSB MISE SUR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Depuis sa création la CCPSB mène une politique volontaire en matière d'énergie renouvelable et d'économie d'énergie. En effet, **les éoliennes** sur les communes de Vyt-lès-Belvoir, Valonne, Vellerot-lès-Belvoir, Rahon et Crosey-le-Grand produisent l'équivalent de la consommation en électricité de 50.000 habitants. D'autre part, la CCPSB a lancé, en partenariat avec la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes (*L'Isle-sur-le-Doubs Clerval Rougemont*), **le projet de production d'hydrogène « RURAL H2 »** (cf bulletin 2021). Enfin, l'ensemble des nouveaux bâtiments est construit dans un souci de développement durable :

- **PICOTI de Charmoille** panneaux photovoltaïques
- **Crèche de Sancey** bâtiment à Energie Positive équipé de panneaux photovoltaïques
- **Tiers Lieu Coworking** bâtiment basse consommation
- **Gymnase** bâtiment basse consommation équipé de panneaux photovoltaïques
- **Déchèterie de Rahon** panneaux photovoltaïques.

Notre Communauté de Communes est ainsi un territoire qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.

## Les actus de la CCPSB

### Démissions et remplacements :

**Pascal Duffner**, nouveau maire de Bretonvillers en remplacement de Patrice Pretre démissionnaire, devient conseiller communautaire. Le second conseiller communautaire de Bretonvillers est désormais **Jean-François Legrand** en remplacement d'Henri Bize.

### Les changements dans le personnel :

Augmentation du nombre d'heures de Céline Biguenet, en compensation du départ de Jeanne-Antide Dartevelle.



**Émilie Farey**, agent d'accueil  
Espace France Services



**Lucie Rouge**,  
Responsable du service  
Eau/Assainissement



**Christelle Felez**, Secrétaire-comptable  
au service Eau/Assainissement



## la Roue de Secours

**Comment se rendre sur son lieu de travail ou s'inscrire à une formation quand on n'a pas de véhicule ?** C'est pour lever ce frein à l'emploi que la CCPSB s'est associée à « La Roue de Secours » une association implantée dans le Doubs qui propose de louer des véhicules à ceux qui n'en n'ont pas à des prix très abordables.

Depuis la mise en place de ce partenariat cet été, le véhicule est constamment loué. Un scooter est toujours à disposition.

Location à la CC du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Il faut au préalable prendre rendez-vous au 03 81 86 87 62.

## RENFORCEMENT DE LA permanence Habitat

Depuis plusieurs années, la Maison de l'Habitat du Doubs, groupement de l'ADIL et du CAUE, spécialisée dans les questions liées à l'habitat, propose une permanence à Sancey une fois par mois avec un spécialiste en rénovation (il accompagne notamment pour les aides à la rénovation).

**A la demande des élus de la CCPSB, un architecte et un juriste viennent renforcer cette permanence une fois par mois en proposant d'autres accompagnements plus spécifiques.**

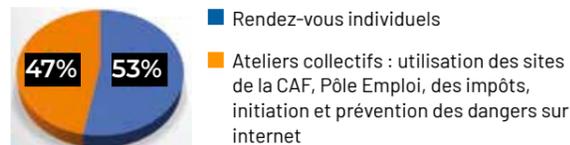
**Permanences chaque 3<sup>e</sup> mercredi du mois, sur rendez-vous uniquement.**

Contact : 03 81 68 37 68  
ou par mail à : [contact@maisonhabitatdoub.fr](mailto:contact@maisonhabitatdoub.fr)

LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE :

## Quel bilan POUR LE CONSEILLER NUMÉRIQUE ?

ENVIRON 450 USAGERS SUR UNE ANNÉE

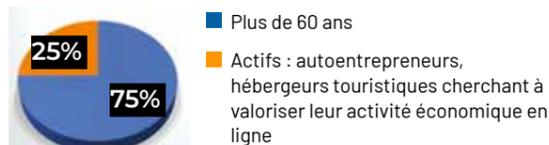


La dématérialisation de la plupart des démarches administratives et l'utilisation accrue du numérique pour les actions courantes de la vie (*mail, démarches administratives, shopping, ...*) n'ont pas facilité la vie de certains habitants, pour qui l'utilisation du numérique est tout sauf innée.

Corentin Dupont, le conseiller numérique, est justement là pour accompagner toutes ces personnes, jeunes et moins jeunes, à apprendre à se servir de ces outils numériques afin de gagner en autonomie et se débrouiller seul à la maison.

Il organise également ponctuellement des animations thématiques, mêlant le numérique à d'autres domaines. Cet été, une sortie a été organisée à proximité de la grotte de la Baume pour identifier les plantes présentes localement grâce à une application sur le téléphone.

### USAGERS



Contact : 03 81 86 87 62 ou 06 52 00 65 89, par mail à : [c.numerique.ccpsb@gmail.com](mailto:c.numerique.ccpsb@gmail.com) ou à la France Services de Sancey au 07 68 59 77 29



## BIEN GRANDIR

### LE GUIDE DE LA PETITE ENFANCE ET DE L'ENFANCE

Retrouvez toutes les informations sur la petite enfance et l'enfance dans le nouveau guide « Bien Grandir » disponible à la Communauté de Communes, à Sancey, à Belleherbe, dans les mairies et sur le site internet de la CCPSB.



# LE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE

## eau/assainissement

Dans le cadre de la loi NOTRE et à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les compétences Eau et Assainissement (collectif et non collectif) de nos communes, ont été transférées à la CCPSB

**L'objectif de la loi est de mutualiser les connaissances techniques et les compétences de chacun afin de garantir un service public efficace, une eau potable de qualité et une bonne épuration des eaux usées.**

Il existe des modes de gestion très variés entre chaque commune, avec des fonctionnements très différents, que ce soit pour l'eau ou l'assainissement. Pour tenir compte de ces différences, la CCPSB a signé des conventions de délégation avec l'ensemble des communes et des syndicats pour leur confier la gestion du fonctionnement des services.

### LA CONVENTION DE DÉLÉGATION PERMET DE DÉFINIR LES RÔLES DE CHACUN :

- La commune a la charge de la gestion courante de la compétence, la relève des compteurs, la relation avec les usagers et la facturation.

- La Communauté de Communes prend en charge les investissements c'est-à-dire tous les travaux permettant d'améliorer le réseau, les conduites, les châteaux d'eau, les stations d'épurations.

La CCPSB a également signé des conventions de délégation avec l'ensemble des syndicats.

La gestion des investissements à l'échelle intercommunale permet d'avoir une vision globale des services et de programmer les travaux prioritaires.

Le coût de chaque tranche de travaux d'une commune est répercuté sur le prix de l'eau et de l'assainissement de la commune.

**Ainsi, que ce soit pour l'eau ou pour l'assainissement collectif, les abonnés de chaque commune financeront le fonctionnement et les investissements de leur propre commune.**

Vous trouverez sur le site internet de la CCPSB plusieurs informations :

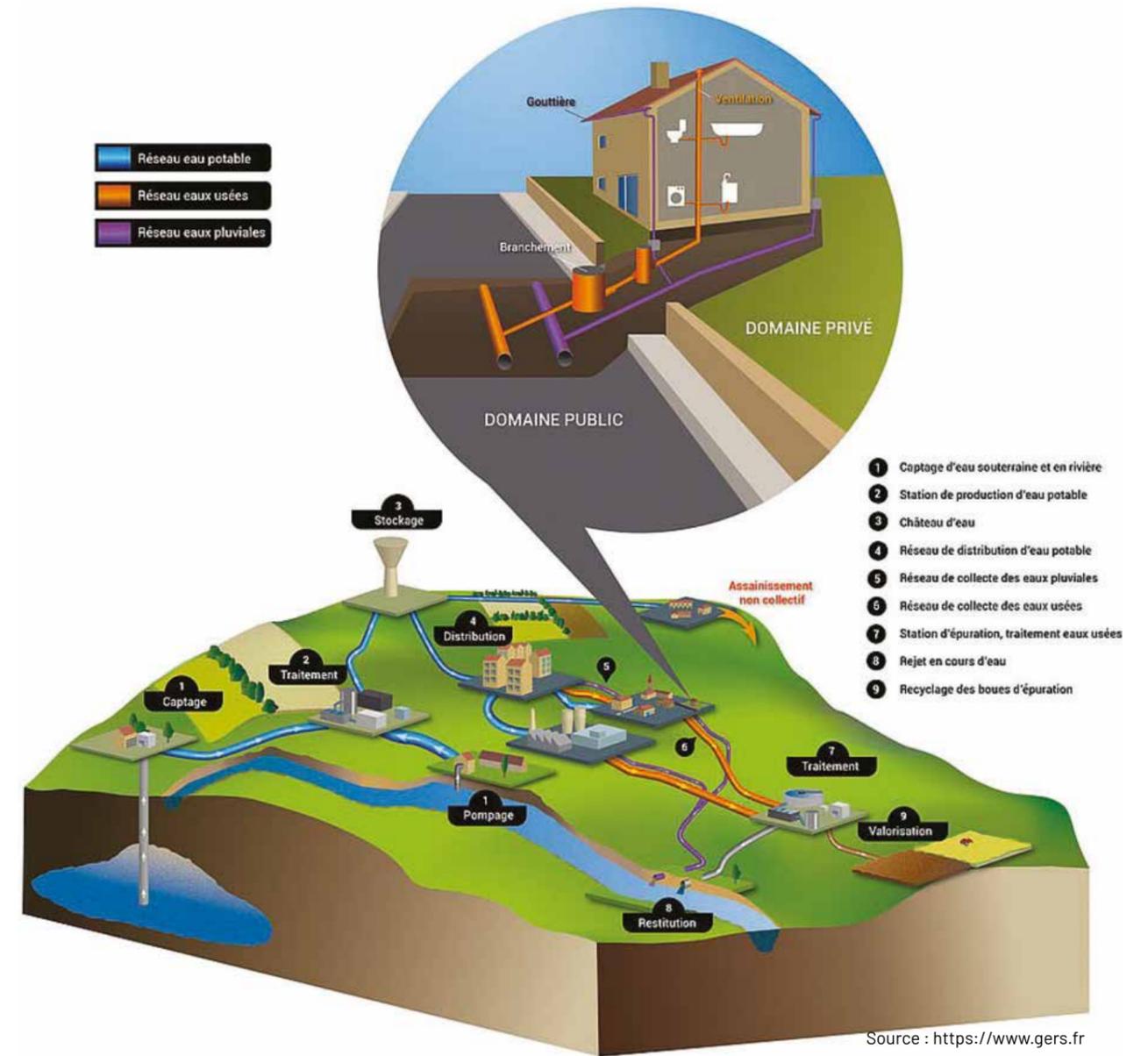
- Qui contacter pour l'eau, l'assainissement collectif et non collectif dans votre commune ?
- Que faire en cas d'emménagement/déménagement ?
- Comprendre votre facture d'eau et d'assainissement
- Les analyses d'eau
- Les règlements de service

**Contact :** 03 81 86 87 62  
eau-assainissement@paysancey-belleherbe.fr



### Quelques chiffres

	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF
<b>Nombre d'abonnés</b>	2 800	2 300
<b>Volumes</b>	Volume prélevé : 990 800 m <sup>3</sup> Volume importé : 51 630 m <sup>3</sup> Volume facturé aux abonnés : 270 000 m <sup>3</sup> Volume exporté à d'autres collectivités : 326 800 m <sup>3</sup>	Volume facturé aux abonnés : 150 000 m <sup>3</sup>
<b>Linéaire de réseau</b>	Environ 200 km	Environ 110 km
<b>Ouvrages</b>	Points de production (source, puit, forage) : 41 Unités de traitement : 26 Réservoirs : 31	Stations d'épuration : 18 Déversoirs d'orage : 8 Postes de refoulement : 4



**Pour l'eau potable :** 21 opérations de travaux engagées réparties sur le territoire pour 3 887 000 € subventionnés à hauteur de 1 944 000 €.

**Pour l'assainissement collectif :** 24 opérations de travaux engagées réparties sur le territoire pour 4 155 000 € subventionnés à hauteur de 2 056 000 €

**Au total, ce sont donc environ 4 Millions d'€ de subventions pour un programme de travaux de 8 M€.**

Depuis la mise en place du transfert au 1<sup>er</sup> Janvier 2022, tous les travaux prévus pour l'année 2022 sont engagés, que ce soit pour l'eau ou pour l'assainissement et certaines consultations sont déjà en cours pour les travaux 2023.



Chantier à Voître

Photo Bureau du Paysage SAS

## DE NOMBREUX TRAVAUX DEJA ENGAGÉS



Travaux terminés

COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT (dont subventions)
Chamesey	Assainissement : Construction d'un poste de refoulement et mise en séparatif du réseau d'assainissement	40 000€ / 24 000€
Sancey	Eau : Extension du réseau d'eau potable - Voître	89 450€
Servin	Eau : Interconnexion entre Lanans et Servin Eau : Renforcement du réseau "sur la creuse"	14 000€ / 8400€ 20 000€ / 7000€
SIE de Froidefontaine	Eau : Remplacement du traitement au bioxyde de chlore	60 000€ / 36 000€



Travaux engagés

COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT (dont subventions)
Belleherbe	Assainissement : Installation d'un débitmètre et préleveurs à la station d'épuration	25 000€ / 15 000€
Crosey-le-Grand	Assainissement : Construction d'une station d'épuration Eau : Extension du réseau	250 000€ / 129 153€ 17 000€
SIVU Val de Sancey	Assainissement : Mise en place d'un nouveau collecteur aux Jonchets	476 815€ / 276 089€
Vernois lès Belvoir	Eau : Mise en place d'un traitement UV à l'entrée du village	20 000€ / 12 000€
Vyt lès Belvoir	Eau : Renouvellement du réseau d'eau potable Assainissement : Mise en séparatif du réseau d'assainissement	450 000€ / 270 000€ 900 000€ / 540 000€

En 2023, de nombreux travaux seront menés dont notamment :

- La réhabilitation complète de la station d'épuration de Servin, Bretonvillers, Vellerot-les-Belvoir et la Grange.
- Le renouvellement du réseau d'eau potable à Vellefans, Chazot et Rosières sur Barbèche.
- La mise en séparatif du réseau d'assainissement et eaux pluviales à Chazot et Vellefans.

## COMPOSTER POUR réduire ses déchets

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la loi antigaspillage prévoit que chaque français devra procéder au tri de ses biodéchets et bénéficier d'une solution pour les traiter à proximité.

Les biodéchets sont composés des déchets alimentaires et des déchets de jardin. Il représente 30% de nos ordures ménagères. Les collecter, les transporter et les incinérer coûte cher et ne semble pas très logique. La CCPSB et PREVAL définiront courant 2023 une stratégie de déploiement des composteurs de proximité.

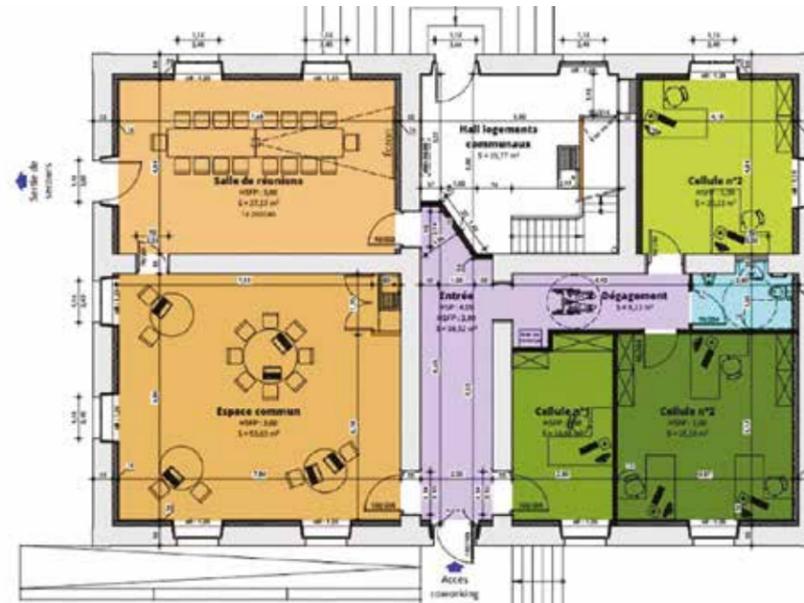
Vente de composteurs à tarifs préférentiels et accompagnement au compostage en pied d'immeuble : [www.preval.fr](http://www.preval.fr)



ÉCONOMIE



## UN nouvel espace DE COWORKING POUR FAVORISER LE TÉLÉTRAVAIL



Réservations auprès de la CCPSB au 03 81 86 87 62 ou [contact@paysancey-belleherbe.fr](mailto:contact@paysancey-belleherbe.fr)

Vous êtes télétravailleur ou entrepreneur et vous avez besoin de bureaux pour exercer votre activité, recevoir vos clients ou organiser une réunion ?

Les travaux viennent de démarrer dans l'ancienne école maternelle de Sancey pour permettre à ce bâtiment d'accueillir des bureaux qui seront mis à disposition des particuliers, des associations et des entreprises. Avec le développement du télétravail, ces locaux permettront à nos habitants de travailler dans un espace partagé agréable, calme et à proximité de leur domicile sans se rendre au bureau.

Grâce aux différents services proposés (location de bureaux, impressions, Wifi/Fibre, vidéoprojecteur, etc.) cet espace dédié à l'entrepreneuriat, sera idéal pour exercer votre activité.

Ouverture prévue printemps 2023.



## LE *gymnase* INTERCOMMUNAL DE SANCEY FAIT PEAU NEUVE

Construit en 1991, le gymnase intercommunal de Sancey est aujourd'hui utilisé par les deux collèges, l'école de Sancey et plusieurs associations sportives du secteur (Handball, Football, tennis, badminton, Jeunes

Sapeurs-Pompiers etc.). Depuis plusieurs années, les élus réfléchissent à l'opportunité de rénover ce bâtiment vieillissant. En accord avec les utilisateurs, notamment les collèges, un cahier des charges a été soumis aux architectes du cabinet Archi-Tech de Besançon en charge des travaux.

Deux grandes zones de rangement seront créées, la chaudière à gaz sera remplacée par une chaudière à granulés, la zone vestiaire agrandie et mise aux normes, accueillera deux grands vestiaires, un vestiaire arbitre, des sanitaires pour le public et une infirmerie. La salle de sport disposera de gradins d'une centaine de places assises et verra son sol totalement rénové.

Avec sa chaudière à granulés, ses panneaux photovoltaïques et son isolation performante, le complexe sportif répondra aux normes des bâtiments basse consommation, normes conditionnant une grande partie des aides de nos cofinanceurs. Le projet d'un montant avoisinant les 1.900.000 € verra ses subventions approcher les 70%.



Les travaux, qui ont débuté récemment, devraient s'étaler sur un an pour une réouverture après les vacances de Toussaint 2023.



## VOUS RENCONTREZ DES PROBLÈMES AVEC LA *fibres*?

Pour des coupures de service, chaque abonné peut contacter le service client de son fournisseur d'accès internet.

• Pour les dommages visibles sur les infrastructures de fibre optique dans la rue, le signaler sur la plateforme "dommages réseaux" : <https://dommages-reseaux.altitudeinfra.fr/?DSP=Doubs>

• Pour signaler toute anomalie lors de la réalisation du raccordement à la fibre optique : <https://declaration-malfaçon-raccordement.altitudeinfra.fr/>

• Pour des questions d'éligibilité, d'adresse, de nouvelles constructions, s'adresser au syndicat : [contact@doubs-thd.com](mailto:contact@doubs-thd.com)  
09 71 16 60 20 / [contact@doubs-thd.com](mailto:contact@doubs-thd.com)

## MOBILITÉ & NOUVELLES TECHNOLOGIES



Photo : PETR du Doubs central

## ZOOM SUR LE TADOU

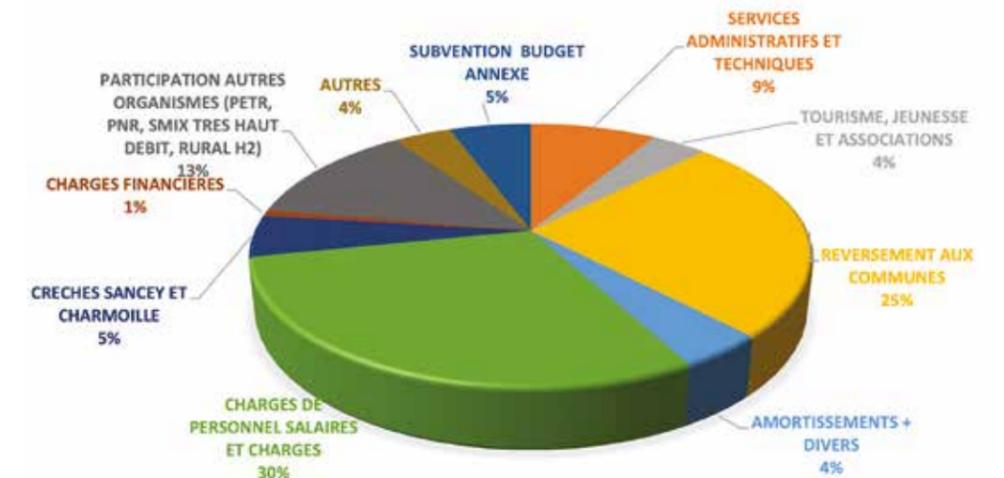
Vous avez des difficultés pour vous déplacer, vous n'avez pas de véhicule ou vous ne conduisez plus ? Pensez au Tadou, le service de transport à la demande, qui permet aux usagers de se déplacer du lundi au samedi de 6h à 20h15 (sauf jours fériés) sur le Doubs Central mais aussi de rejoindre l'agglomération de Besançon.

Réservations du lundi au vendredi, de 8h à 11h  
au 03 81 84 79 35 ou  
[https://xefront.simpliciti.fr/125\\_TADOU](https://xefront.simpliciti.fr/125_TADOU)

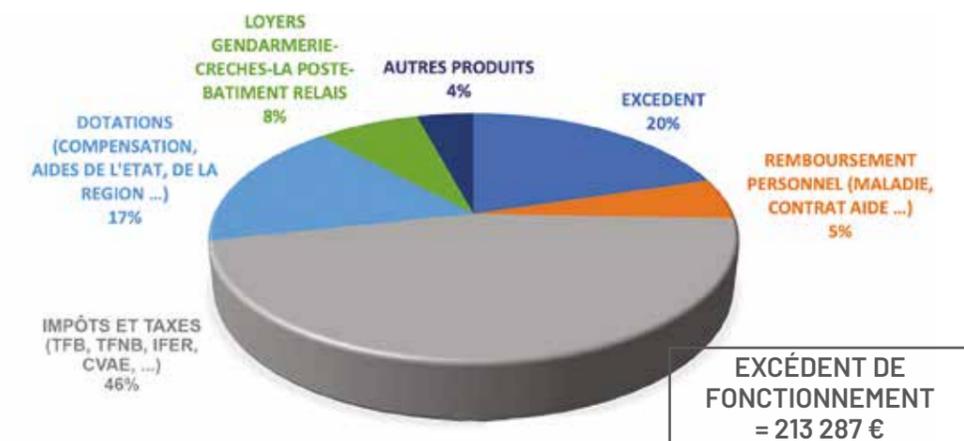
## Budget GÉNÉRAL 2021

Cette année encore, les dépenses de fonctionnement ont augmenté, passant de 1569 188 € à 1736 931 €. Néanmoins, ces dépenses sont compensées par une hausse des recettes, passant de 2 320 180 € à 2 445 459 € dû notamment à une hausse des dotations (aides de l'Etat au titre de la solidarité entre les territoires). La CCPSB dégage depuis plusieurs années une épargne nette excédentaire, ce qui lui permet de préparer plus sereinement les projets futurs.

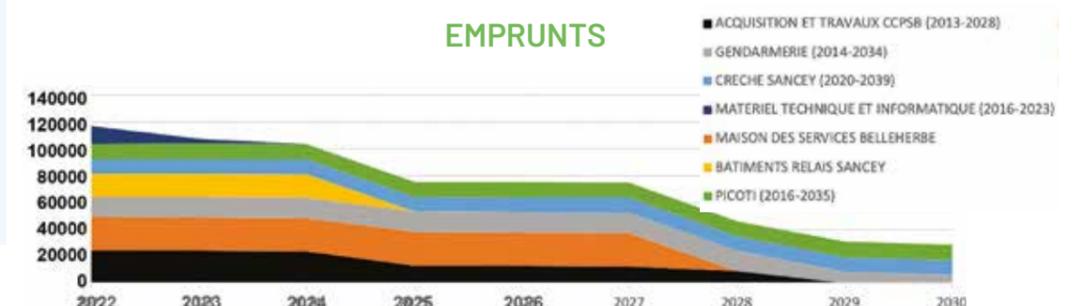
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT = 1 736 931 €



### RECETTES DE FONCTIONNEMENT = 2 445 459 €



### EMPRUNTS



Sans souscription de nouveaux emprunts, les annuités n'évoluent pas pour 2022.



## UNE FRÉQUENTATION RECORD POUR la saison estivale !

Comme chaque année, la CCPSB et l'association Entre Dessoubre et Lomont ont organisé et coordonné **48 activités** durant la saison estivale, accueillant **plus de 2200 visiteurs** (hors marché de Belvoir et soirée pizza aux Plaines), soit **700 de plus que l'année dernière**.

Ces animations valorisent le patrimoine historique, naturel et immatériel du territoire, permettant aux touristes mais aussi et surtout aux habitants du secteur de (re)découvrir l'histoire et les savoir-faire locaux. Le public plébiscite toujours autant les activités agricoles (visites des fruitières, découverte des chevaux comtois et de la Montbéliarde) de même que les lieux historiques (visite du village de Belvoir, de la Basilique Ste Jeanne-Antide, ou de l'Eglise romane des Terres de Chaux).

### SURPRENANT BELVOIR

Cet été, plus de 1000 spectateurs ont assisté à l'une des 4 représentations de Surprenant Belvoir. Un guide accompagne les curieux devant les lieux emblématiques du village, qui deviennent le théâtre de scènes surprenantes, joyeuses et animées. Un premier spectacle, mêle théâtre et musique, comédiens amateurs locaux à travers une pièce écrite sur mesure par Sébastien Barberon, metteur en scène de la compagnie bisontine Teraluna. Le deuxième spectacle accueille le cœur d'hommes les Voix du Dessoubre et la célèbre compagnie d'art de rue La Salamandre, compagnie connue dans le monde entier pour ses spectacles de feu.

Vu la fréquentation et les retours du public, « Surprenant Belvoir » reviendra en 2023, avec de nouveaux spectacles, de nouveaux parcours pour une visite toujours plus inattendue.



Découverte des chevaux comtois à Belleherbe



Scène de Surprenant Belvoir, devant l'église St Nicolas



### LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE DE Sainte Jeanne-Antide

Depuis Mai 2022, les trois circuits, piétons et vélo-routiers, qui permettent de découvrir l'histoire de Ste Jeanne-Antide sont accessibles. Ponctué de bornes explicatives, renvoyant via un QR Code au site : <https://stejeanneantide.com>, ils sillonnent notre CC et les communes de Belvoir, la Grange, Provenchère, Vaucluse et Surmont, toutes partenaires de la commune de Sancey dans ce projet.

Le site internet a déjà accueilli plus de 1400 visiteurs, avec des consultations provenant des 4 coins du monde, preuve de l'importance de la Sainte et de son œuvre.

### DES spectacles POUR LES ÉCOLIERS

Durant ces trois prochaines années, l'association Côté Cour organisera à Sancey et à Charmoille, plusieurs spectacles à destination de nos écoliers.



Deux spectacles sont ainsi prévus pour cette année scolaire :

- « L'Univers a un goût de Framboise »,

le 8 novembre à 14h à la salle du temps libre à Sancey

- « La Chambre d'Eau » le 2 février 2023



Photo : Ch. Marand

## LE GOUFFRE DU Puits FenoZ

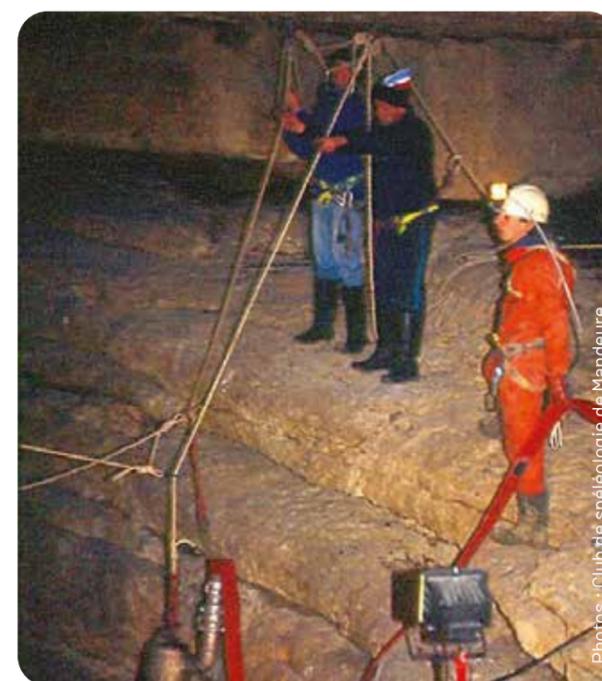
Situé à l'entrée de Chazot en arrivant de Sancey, le Puits-FenoZ est un gouffre dans lequel se déversent les eaux du vallon (le Dard, la Voyer la Baume etc.). Ainsi plus de 21 km de cours d'eau vont disparaître par les multiples pertes qui jalonnent le lit du ruisseau de Buhin. En période de crues les pertes seaturent et le trop plein atteint le Puits-FenoZ. Ce gouffre en forme de siphon permet aux eaux de rejoindre la source du Cusancin. Mais en cas de fortes intempéries, il s'engorge, l'eau monte et inonde les alentours pouvant aller jusqu'à former un lac de 2500 m sur 400m et atteindre l'église de Chazot et le village d'Orve.

Des crues sont restées célèbres :

- 1789 et 1882 : L'eau arrive aux marches de l'autel de l'église
- 1910 : Le niveau d'eau atteint 4 m au lieu-dit de la Vie du Pôle à Orve (au croisement sur la départementale)
- 1983 : Il atteint 2,50 m à la mairie d'Orve.



En 1983



Photos : Club de spéléologie de Mandeuire



Vers 1775, des jeunes gens de Chazot jouaient aux cartes, le jour de Noël. Il y eut un coup douteux, où l'un d'eux, Jean-Baptiste NOËL, dit Jean SIMON, fut formellement accusé d'avoir triché. « Si j'ai triché, dit-il, je veux que le diable m'emporte au fond du PUIITS-FENOZ ! »

Dans le courant de l'été suivant, Jean SIMON rencontra au village, un étranger, qui le pria de lui enseigner le chemin de Vellevans, ce qu'il fit avec complaisance en l'accompagnant jusqu'au bout du village. Arrivé là, l'étranger lui demande s'il n'y avait pas un puits très curieux à voir. Jean Simon répondit qu'il était à deux pas et le conduisit devant la grotte. À ce moment, l'étranger, qui n'était autre que le diable, prit Jean Simon sur ses épaules, et l'emporta au fond du PUIITS-FENOZ, en lui disant « Souviens-toi de la partie de cartes du soir de Noël. »

Ceci se passait le vendredi. La journée du samedi fut assez calme pour Jean Simon au fond de son puits ; mais, le dimanche, il entendit sonner les cloches pour la messe, et crut que c'était pour avertir la population du danger de l'inondation, car à cette époque, il était d'usage de sonner les cloches quand l'eau commençait à arriver au PUIITS-FENOZ. Il se prit alors à trembler, et à appeler au secours, mais ses cris ne pouvaient être entendus. Pendant la messe, des bergers de Sancey, qui avaient amené leurs bestiaux à Voître, vinrent voir le PUIITS-FENOZ et y jeter des pierres. Quel ne fut pas leur effroi en entendant des cris de détresse sortir du fond de l'abîme. Ils vinrent à Chazot, tout effarés, raconter le fait ; toute la population s'y transporta aussitôt, mais impuissante à porter secours au malheureux. On s'avisa alors de prendre les cordes des cloches, qu'on laissa descendre dans le puits. Jean Simon s'attacha solidement par dessous les épaules, puis on le hissa et il arriva tout meurtri, au jour, qu'il avait désespéré de revoir. Pâles et défaits, ses cheveux avaient blanchi complètement. Il ne raconta jamais ce qu'il avait vu au fond du puits. Il mourut à Chazot en 1833 à l'âge de 81 ans. On le surnomma pour son odyssee « Jean-Noël du Puits FenoZ ».



**Saurez-vous retrouver le lieu immortalisé par ce cliché ?**

**Indice :** C'est l'un des points habités parmi les plus bas de la CCPSB.

Réponse : Moulin de Belvoir, Bretonvillers

## L'HISTOIRE DU *nom des communes*

Retrouvez dans chaque bulletin les évolutions du nom de votre commune au fil des siècles :

- **Belleherbe** > Belleherbe (1417) > Bellearbe (1475) > Belleherbes (1600)
- **Belvoir** : Beivoir (1238) > Castrum Belli visus (1245) > Bealvoir (1319) > Belvoye (1780)
- **Bretonvillers** : Moulin de Brevonverler (1260) > Bretonveller (1336) > la Ville de Bretonville (1408)
- **Chamesey** : Chaumesey (1560) > Chamesey (1618) > Chamese (1682)
- **Charmoille** : Charmoilles (1316) > Charmoille (1417) > Charmoilles (1584)
- **Chazot** : Chasat (1495) > Chaisot (1549) > Chasot (1712)

## RÉPERTOIRES DES SERVICES ET NUMÉROS UTILES

### La CCPSB vous accueille à Sancey

14 bis rue de Lattre de Tassigny  
03 81 86 87 62  
contact@payssancey-belleherbe.fr  
du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et  
de 14h à 17h30 (17h le Vendredi)

#### ● France Services

Du Lundi au Vendredi 9h-12h/14h-17h  
07 68 59 77 29 ou 03 81 86 87 62  
f.services.sanceybelleherbe@gmail.com

#### ● Conseiller Numérique

Sur Rendez-vous au 06 52 00 65 89  
c.numerique.ccpsb@gmail.com

#### ● Infirmière de PMI

Mardi 9h-11h30 sans RDV.  
Visite à domicile sur RDV - 03 81 92 73 98

#### ● Mission Locale – Espace Jeunes de Baume-Les-Dames

1<sup>er</sup> Jeudi du mois sur RDV  
03 81 84 09 08  
carine.romanens@milobfc.fr

#### ● Assistante sociale

Mardi matin sur RDV - 03 81 92 73 98

#### ● Relais Petite Enfance

Mardi 14h-17h et Jeudi 9h-11h  
07 66 34 62 83

#### ● Permanence Habitat – ADIL

3<sup>e</sup> Mercredi du mois de 9h à 12h sur RDV  
03 81 61 92 41

#### ● Permanences Impôts

Chaque Lundi sur RDV uniquement via  
l'espace personnel Impots.gouv.fr

#### ● Préal Caroline Grandjean

Jeudi de 9h à 17h - 06 35 15 08 34

### La CCPSB vous accueille à Belleherbe

1 Allée du Sapins  
03 81 44 36 26  
contact@payssancey-belleherbe.fr  
Mardi et Jeudi Matin de 9h à 12h

#### ● France Services

Vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h  
07 68 59 77 29 ou 03 81 86 87 62  
f.services.sanceybelleherbe@gmail.com

#### ● Conseiller Numérique

Sur Rendez-vous au 06 52 00 65 89  
c.numerique.ccpsb@gmail.com

#### ● Relais Petite Enfance

Jeudi de 15h à 17h  
07 66 34 62 83

### Les agences postales

#### ● Agence postale de Belleherbe

1 Allée du Sapin 25380 Belleherbe  
Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi 9h15  
-11h15 / Samedi 10h-12h

#### ● Agence postale de Vellevans

24 Grande Rue 25340 Vellevans  
Lundi et Mercredi 9h30-11 h30  
Mardi, Jeudi et Vendredi 14h-16 h.

#### ● Relais Poste IDéco'Press

23 rue du 7 sept. 1944 25430 Sancey  
Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi 8h30-  
12h30 / 14h30- 18h30  
Samedi 8h30-12h30 / 14h-17h

#### ● Relais Poste Au P'tit Tabac

2 route de Clerval 25430 Sancey  
Lundi 7h30-12h30 / Mardi, Jeudi, Vendredi  
7h30-12h30 / 13h-18h / Mercredi 8h-12h30  
et Samedi 8h30-16h

#### ● Relais Poste Le Tabac

11 rue de Pierrefontaine 25380 Bretonvillers  
Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 7h30-  
12h30//14h30-19h30 / Samedi : 7h30-19h30  
Dimanche : 7h30-12h30

### Les autres services utiles

#### ● La déchetterie de Vellerot lès Belvoir

Sans RDV - Horaires d'hiver (du 01/10  
au 31/03) : Lundi, Mercredi et Vendredi  
14h-17h - Samedi 9h-12h/14h-17h  
- Horaires d'été : Lundi, Mercredi et  
Vendredi 14h-18h - Samedi 9h-12h/14h-18h

#### ● Gendarmeries

##### Brigade de Sancey

1 Rue sous les Chênes 25430 Sancey  
Vendredi de 14h à 18h - 03 81 86 87 22

##### Brigade de Belleherbe

33 Grande Rue 25380 Belleherbe  
Lundi de 8h à 12h - 03 81 44 32 17

#### ● SAMU : 15 ou 112

#### ● Numéro d'appels d'urgence 17 ou 112

#### ● Pompiers : 18 ou 112

#### ● Numéro Enfance maltraitée : 119

#### ● Numéro Violence Femmes Info : 3919

<http://www.payssancey-belleherbe.fr>